Consignes pour le formulaire de la gestion d’une commotion cérébrale à la maison (plan de retour à l'école)

- Examiner les activités (permises et non permises) à chaque étape avant le début du plan.
- Cocher les cases à la fin de chaque étape franchie pour noter les progrès de l’élève.
- L’élève peut progresser à travers les étapes du retour à aux études (RAE) à un rythme plus rapide ou plus lent que celles du retour à l’activité physique (RAAP).
- Lorsque l’élève a franchi les étapes 1 et 2 du plan de RAE et de RAAP, les parents/tuteurs doivent signer et dater ce formulaire.
- Communiquer à la direction de l’école que l’élève peut commencer la partie scolaire du plan de RAE et de RAAP.